

**Cadre Direction (ne pas remplir)**

**Dossier enfant**

- Fiche d'adhésion 2025     Règlement
- Fiche sanitaire 2025     QF

**Administratif**

- BL     N° chèque : .....
- L     ESP : .....



# Fiche d'inscription Vacances Noël

Période du 23/12/2024 au 03/01/2025

**FAMILLES RURALES ANNEYRON**

Contact : [famillesruralesanneyron@gmail.com](mailto:famillesruralesanneyron@gmail.com)

Mathieu BILLE GAUTHIER 06.62.51.55.45

Nom et prénom de(s) enfant(s) :

Date de naissance : ...../...../..... Âge:.....  
 Date de naissance : ...../...../..... Âge:.....  
 Date de naissance : ...../...../..... Âge:.....

**RESPONSABLE DE L'ENFANT :**    Père    Mère    Tuteur  
**PERE :** Nom : ..... Prénom : ..... **PORTABLE :** .....

**Quotient Familial :**  
.....

**Inscriptions :** COCHER les cases correspondantes à vos souhaits) :

<b>Semaine 1 Andance</b>	Prénom enfant		Prénom enfant		Prénom enfant		
Lundi 23 Décembre		Inscription semaine complète		Inscription semaine complète		Inscription semaine complète	
Mardi 24 Décembre							
Mercredi 25 Décembre							
Jeudi 26 Décembre							
Vendredi 27 Décembre							
<b>Semaine 2 Anneyron</b>	Prénom enfant		Prénom enfant		Prénom enfant		
Lundi 30 Décembre		Inscription semaine complète		Inscription semaine complète		Inscription semaine complète	
Mardi 31 Décembre							
Mercredi 1 <sup>er</sup> Janvier							
Jeudi 2 Janvier							
Vendredi 3 Janvier							

## Autorisation Parentale

Je soussigné(e) ..... autorise :

- Le personnel du centre à faire soigner mon enfant par un médecin et à faire pratiquer sur lui les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions du corps médical.
- Je m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.
- J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par l'association dans le cadre du centre de loisirs dans et hors la commune.
- J'autorise également l'association à faire transporter mon (mes) enfant(s) pour les besoins des activités du centre par des transports collectifs.
- J'autorise l'utilisation de photo de mon enfant pour d'éventuelles activités et publication. (Page FACEBOOK, Bulletins Municipales, Articles journal ...) OUI - NON
- Si une autre personne devait raccompagner l'enfant, je m'engage à faire connaître son identité au personnel du centre de loisirs.
- Je certifie avoir pris connaissance, du fait que l'association m'encourage à souscrire à une assurance pour mon (mes) enfant(s).
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et de l'avoir signé.

Date : ...../...../.....

« Lu et Approuvé »

Signature

## TARIFS ET CALCUL

Noël 2024/2025	Nbre/jours	Prix UT	Total
Semaine 4 jours			
Journées			
<b>TOTAL GENERAL</b>			

Habitants COMCOM		Inscription	Journée			Semaine (4 jours)		
Tarification FRATRIE Tarif dégressif selon le nombre d'enfants inscrit (Frère & sœur uniquement)			1	2	3	1	2	3
		- 715	11 €	10,50 €	10 €	40 €	38 €	36 €
Quotient Familial		715 - 800	15 €	14,50 €	14 €	56 €	54 €	52 €
		801 - 1000	16 €	15,50 €	15 €	60 €	58 €	56 €
		1001 - 1200	17 €	16,50 €	16 €	64 €	62 €	60 €
		+ de 1200	18 €	17,50 €	17 €	68 €	66 €	64 €

  

Habitants Hors COMCOM		Inscription	Journée			Semaine (4 jours)		
Tarification FRATRIE Tarif dégressif selon le nombre d'enfants inscrit (Frère & sœur uniquement)			1	2	3	1	2	3
		- 715	13 €	12,50 €	12 €	48 €	46 €	44 €
Quotient Familial		715 - 800	17 €	16,50 €	16 €	64 €	62 €	60 €
		801 - 1000	18 €	17,50 €	17 €	68 €	66 €	64 €
		1001 - 1200	19 €	18,50 €	18 €	72 €	70 €	68 €
		+ de 1200	20 €	19,50 €	19 €	76 €	74 €	72 €

## Modalités d'inscriptions

Pour qu'une inscription soit prise en compte tous les documents suivants doivent être donnés ou envoyés par mail :

1-Fiche Sanitaire + copie carnet vaccination. 2- Fiche d'inscription + attestation Quotient familial. 3-Adhésion à l'association.  
4- Paiement des vacances et factures impayées.

Plusieurs chèques peuvent être effectués ( dans la limite de trois chèques encaissés sur les trois mois qui suivent). Nous acceptons les chèques vacances, tickets CESU. Le paiement devra être donné avant la date de fin d'inscription.

**Sans la présence de l'ensemble des documents à la date de fin d'inscription, les places seront données à d'autres familles placées sur la liste d'attente.**

Pour toute inscription à une journée sortie (ou intervenant), il faudra inscrire obligatoirement votre enfant sur une autre journée entière de la même semaine.

Nous rappelons que selon le règlement de fonctionnement toute absence sera facturée, sauf en cas d'absence pour raisons médicales, AVEC PRESENTATION D'UN CERTIFICAT.

Nous n'accepterons pas les inscriptions d'enfants pour le jour même.

Nous vous informons également que l'adhésion à l'association Familles Rurales est obligatoire, celle-ci est d'un montant de 27€ (par famille) à l'année.

En termes d'assurance, nous n'avons pas besoin que vous nous fournissiez un exemplaire de votre attestation. Cependant nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés vos enfants lors des activités. Tous les papiers d'inscription et le programme des vacances sont également disponibles sur notre site internet :

<http://famillesrurales07.org/chatelet.html>

ou en scannant le QR code suivant:



**Horaires du centre de loisirs : 7h30-18h15**

**Accueils du matin : 7h30-9h30 Accueils du Soir : 16h30-18h15.**

Le nombre de places est limité :20 places par jour.

**ORDRE DE PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS :**

**Une date à retenir le 2 Décembre.**

Jusqu'à cette date. Les inscriptions reçues seront triées dans l'ordre priorités suivantes :

- 1.Inscription à la semaine pour les habitants de Albion, Andance, Andancette, Anneyron, Beausemblant, Champagne, Coinaud, Peyraud, Saint Désirat et Saint Etienne de Valoux.
- 2.Inscription à la semaine pour les habitants de la communauté de communes Porte de DrômArdèche.
- 3.Inscription à la journée pour les habitants de Albion, Andance, Andancette, Anneyron, Beausemblant, Champagne, Coinaud, Peyraud, Saint Désirat et Saint Etienne de Valoux.
- 4.Inscription à la journée pour les habitants de la communauté de communes Porte de DrômArdèche.
- 5.Inscription à la semaine pour les habitants extérieurs à la communauté de communes Porte de DrômArdèche.
- 6.Inscription à la journée pour les habitants extérieurs à la communauté de communes Porte de DrômArdèche.

**Au-delà du 2 décembre, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.**

**Date limite d'inscription : Vendredi 13 décembre**

**A cette date :**

1- Le règlement des vacances devra être donné entièrement et toutes les factures impayées devront être réglées. Sans la présence du règlement, les places seront attribuées à d'autres familles.

2- Aucune inscription, modification ou annulation ne sera prise en compte, sauf sur raison médicale avec certificat.